

COMMISSION DU PACIFIQUE SUD

HUITIEME CONFERENCE TECHNIQUE REGIONALE DES PECHEES  
(Nouméa, Nouvelle-Calédonie, 20 - 24 octobre 1975)

LES LEURRES ACOUSTIQUES EN NOUVELLE-ZELANDE

Document établi par la  
Division de la gestion des pêches  
Ministère de l'agriculture et des pêches  
P.O. Box 2298, Wellington  
Nouvelle-Zélande

R E S U M E

Il ressort d'observations faites entre 1963 et 1971 au cours d'une mission consultative sur la pêche au thon, que les phénomènes acoustiques exercent une attraction sur ce poisson. Les bruits les plus efficaces à cet égard sont ceux que produisent les oiseaux plongeant et les bancs d'anchois nageant à la surface de l'eau; vient ensuite celui que font leurs congénères en happant leur nourriture.

Les phénomènes acoustiques ont été enregistrés sur place au moyen d'un matériel assez élémentaire. Les bandes à huit pistes obtenues ont ensuite été adaptées à un système simple de retransmission. Le premier prototype a été mis à l'essai en mai 1970 et des modèles ultérieurs ont été expérimentés à diverses reprises entre 1971 et 1975. Une entreprise commerciale avait acquis un brevet pour la fabrication et la commercialisation de ces leurres acoustiques de York (du nom de leur inventeur), mais elle a fermé ses portes en 1974.

Bien qu'on ait enregistré certains résultats positifs, les essais ne sont pas absolument concluants, faute peut-être d'avoir parfaitement résolu le problème du matériel et notamment de sa puissance. Le présent document récapitule les résultats notables obtenus.

Un modeste programme d'essai est en cours en Nouvelle-Zélande et le Service des pêches d'Israël procède également à des expériences au moyen d'un leurre d'emprunt.